



Ville de Vaudreuil-Dorion

PLAN DE PROTECTION DES SOURCES D'EAU POTABLE

SOURCE : PUIITS P-1 À P-6 – X0010765

N° révision	Date	Description	Par
0	2024-11-11	Création du rapport	Diane Picard
1	2025-01-13	Correction du rapport selon commentaires de l'équipe du PPSEP	Marijo Pilon

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ABRÉVIATIONS	4
INTRODUCTION	5
1. CARACTÉRISTIQUES DES SITES DE PRÉLÈVEMENT.....	7
2. IDENTIFICATION DES RESPONSABLES / STRUCTURE ORGANISATIONNELLE.....	8
2.1 STRUCTURE ORGANISATIONNELLE.....	8
2.1 RÔLE DES RESPONSABLES POUR L'ÉLABORATION DU PLAN	9
3. DÉMARCHE VISÉE	10
4. CARTOGRAPHIE	10
4.1 CARTOGRAPHIE DES AIRES DE PROTECTION DES PUIITS P-1 À P-6.....	11
5. ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DE PROTECTION.....	12
5.1 SÉLECTION DES MENACES	12
5.2 ORIENTATION ET OBJECTIFS.....	13
6. MESURES DE PROTECTION	14
6.1 NOUVELLES MESURES DE PROTECTION	14
6.2 MESURES DE PROTECTION EXISTANTES.....	17
7. LA DIFFUSION DU PLAN DE PROTECTION.....	19
8. LE SUIVI ET L'AMÉLIORATION CONTINUE.....	19
REMERCIEMENTS.....	19

ANNEXES

ANNEXE 1.....	20
TABLEAU 6-3. IDENTIFICATION DES PROBLÈMES DE QUALITÉ D'EAU AVÉRÉS ET DES CAUSES PROBABLES....	21
TABLEAU 6-4. IDENTIFICATION DES PROBLÈMES DE QUANTITÉ D'EAU AVÉRÉS ET DES CAUSES PROBABLES.	21
ANNEXE 2.....	22
CARTE 5-1. ACTIVITÉS ANTHROPIQUES DANS LES AIRES DE PROTECTION ET ÉVALUATION DES RISQUES ASSOCIÉS	23
TABLEAU 5-1. INVENTAIRE DES ACTIVITÉS ANTHROPIQUES DANS LES AIRES DE PROTECTION ET ÉVALUATION DES RISQUES ASSOCIÉS PUIITS P-1 À P-6.....	24

TABLE DES MATIÈRES

ANNEXES

ANNEXE 3.....	25
CARTE 5-2. ÉVÉNEMENTS POTENTIELS DANS LES AIRES DE PROTECTION ET ÉVALUATION DES RISQUES ASSOCIÉS	26
TABLEAU 5-2. INVENTAIRE DES ÉVÉNEMENTS POTENTIELS DANS LES AIRES DE PROTECTION ET ÉVALUATION DES RISQUES ASSOCIÉS- PUIITS P-1 À P-6	27
ANNEXE 4.....	28
CARTE 5-3. AFFECTATIONS DU TERRITOIRE ET ZONAGE DANS LES AIRES DE PROTECTION	29
TABLEAU 5-3. INVENTAIRE DES AFFECTATIONS ET DU ZONAGE DANS LES AIRES DE PROTECTION ET DESCRIPTION DES RISQUES ASSOCIÉES - PUIITS P-1 À P-6.....	30
ANNEXE 5.....	31
COORDONNÉES DES RESPONSABLES / STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET DÉCISIONNELLE.....	32

LISTE DES ABRÉVIATIONS

Explication des abréviations utilisées dans ce document :

gUSpm	Volume exprimé en gallons US par minute
MELCCFP	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
MTMD	Ministère des Transports et de la Mobilité durable
PPSEP	Plan de protection des sources d'eau potable
RAV	Rapport d'analyse de vulnérabilité des sources d'eau potable

INTRODUCTION

L'eau potable est une ressource inestimable que nous devons tous protéger. La ville qui utilise la ressource pour la production d'eau potable est l'entité la mieux placée pour en protéger ses sources et établir la base de cette protection, afin de contribuer à maintenir une bonne qualité. À la demande du MELCCFP, une étude d'analyse de vulnérabilité des sources d'eau potable a été commandée par la Ville de Vaudreuil-Dorion à une firme externe, experte en la matière. Le présent plan de protection des sources d'eau potable (PPSEP) constitue la suite logique du rapport d'analyse de vulnérabilité. Le PPSEP est donc basé sur les observations et recommandations du rapport de vulnérabilité produit en 2021 par la firme TechnoRem⁽¹⁾, pour protéger le futur de nos sources d'eau potable. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire, la mise en œuvre d'un tel plan contribuera à encadrer, sécuriser et bonifier les efforts et les investissements réalisés jusqu'ici par notre Ville pour la protection de nos sources d'eau potable pour les générations actuelles et futures.

Le présent plan de protection est le premier pas vers la protection de l'eau, notre ressource naturelle la plus précieuse.

La démarche se veut transparente et axée sur l'expertise et les compétences des équipes déjà en place à la Ville de Vaudreuil-Dorion.

Voici une description plus technique de la source d'eau potable dont il est question dans le présent plan :

Le site de prélèvement d'eau souterraine composé de six puits (P-1 à P-6) sont situés sur le territoire de la ville de Saint-Lazare mais sont exploités sur un terrain appartenant à la Ville de Vaudreuil-Dorion. Une partie de la population de la ville de Vaudreuil-Dorion est approvisionnée par les puits P-1 à P-6 par le système de distribution «*Système de distribution d'eau potable Vaudreuil-Dorion (secteur Rouge)*» dont le numéro SAGO est le X0010756. Ce système de distribution est un mélange de l'eau provenant des puits P-1 à P-6 et du puits Ménard. Les puits inclus dans le champ de captage sont aménagés dans un aquifère granulaire à nappe captive (sable fin à grossier), sous une unité naturelle d'argile silteuse d'une épaisseur moyenne d'environ 5 m. La distance entre eux est d'environ 30 à 120 m.

Le puits P-1 serait aménagé à une profondeur de 17,5 m, par rapport à la margelle (profondeur inconnue par rapport à la surface du sol). La longueur de la section crépinée serait de 5,1 m. Le diamètre du tubage et de la crépine est de 200 mm. La capacité spécifique initiale de ce puits aurait été évaluée à 58 m³/jour par mètre de rabattement (10,6 gUSpm/m).

Le puits P-2 serait aménagé à une profondeur de 15,6 m, en incluant la margelle (profondeur inconnue par rapport à la surface du sol). La longueur de la section crépinée serait de 5,1 m et d'un diamètre de 200 mm, tout comme celui du tubage du puits. La capacité spécifique initiale de ce puits aurait été évaluée à 127 m³/jour par mètre de rabattement (23,2 gUSpm/m).

Le puits P-3 serait aménagé à une profondeur d'environ 16,2 m, à partir de la surface de la margelle (profondeur inconnue par rapport à la surface du sol).

Le diamètre du tubage du puits et de la section crépinée est de 150 mm. La crépine a une longueur de 4,6 m. La capacité spécifique initiale de ce puits aurait été évaluée à 43,8 m³/jour par mètre de rabattement (8,0 gUSpm/m).

Le puits P-4 serait aménagé à une profondeur de 15,2 m, à partir du sommet extérieur du tubage (profondeur inconnue par rapport à la surface du sol). Le diamètre du tubage et de la crépine, ainsi que la longueur de celle-ci, divergent entre les différents rapports, c'est-à-dire un diamètre variant de 150 à 200 mm et une longueur variant de 4,0 à 5,1 m. La capacité spécifique initiale de ce puits aurait été évaluée à 146 m³/jour par mètre de rabattement (26,5 gUSpm/m). Une déficience dans la rectitude et la verticalité du puits aurait été observée pour ce puits.

Le puits P-5 aurait une profondeur de 18,3 m, en incluant la margelle du puits. Le tubage de ce puits serait de 200 mm dans sa partie sommitale, mais le diamètre diminuerait à 150 mm sous le coulisseau. La section crépinée serait d'une longueur de 4,6 m. La capacité spécifique initiale de ce puits aurait été évaluée à 50,3 m³/jour par mètre de rabattement (9,2 gUSpm/m).

Le puits P-6 correspond à un puits tubulaire en acier d'un diamètre de 200 mm, équipé d'une crépine Hagusta entre 10,4 et 15,4 mètres de profondeur. Le diamètre du forage était de 250 mm, à l'exception de l'intervalle 0 à 3 m où le diamètre était de 406 mm et une collerette de ciment a été aménagée dans l'espace annulaire. Il a été foré et construit en mars 1990 par la compagnie Foratek inc. à une profondeur de 15,4 m par rapport à la surface du sol et à 15,9 m à partir de la margelle du puits. Le tubage et la crépine du puits sont d'un diamètre de 200 mm. Aucun massif filtrant n'entoure la portion crépinée d'une longueur de 4,97 m, puisque le diamètre du forage est de 250 mm, à l'exception de l'intervalle 0 à 3 m de profondeur où le diamètre était de 406 mm et une collerette de ciment a été aménagée dans l'espace annulaire. La capacité spécifique initiale de ce puits aurait été évaluée à 98,8 m³/jour par mètre de rabattement (18,1 gUSpm/m).

Le rapport d'analyse de la vulnérabilité produit par TechnoRem en date de février 2021 (PR19-90) rapporte des événements avérés pour les menaces.

Il est à noter que des portions de textes, cartes et tableaux apparaissant dans le présent document proviennent du RAV produit par TechnoRem en date de février 2021 (PR19-90).

⁽¹⁾ Source : TECHNOREM, 2021. Rapport d'analyse de la vulnérabilité des puits P-1 à P-6 alimentant en eau potable la ville de Vaudreuil-Dorion, PR19-90 Rapport final, février 2021.

1. CARACTÉRISTIQUES DES SITES DE PRÉLÈVEMENT

TABLEAU 1. DESCRIPTION DE L'INSTALLATION DE PRÉLÈVEMENT D'EAU SOUTERRAINE DES PUIITS P-1 À P-6

Coordonnées du propriétaire du site de prélèvement	VILLE DE VAUDREUIL-DORION 2555 rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, (Québec) J7V 7E6					
Coordonnées du site de prélèvement	PUIITS BASSIN ST-LAZARE [REDACTED]					
Type d'eau prélèvement	Eau de Surface					
Nombre de puits	6					
Catégorie de prélèvement (Art.51 RPEP)	1					
Type d'usage	Le prélèvement est utilisé en permanence					
Type de prélèvement	Puits (6) tubulaires crépinés					
	P-1	P-2	P-3	P-4	P-5	P-6
Numéro SAGO ⁽¹⁾	X0010765-5	X0010765-1	X0010765-8	X0010765-2	X0010765-6	X0010765-7
Coordonnées et profondeur du site de prélèvement (MTM nad Nord Zone 8) ⁽²⁾	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
Débit autorisé (m ³ /j)	373	520	182	419	219	328
Profondeur du puits (m)	17,5	15,6	16,2	15,2	18,3	15,4
Longueur estimée de la crépine (m)	5,1	5,1	4,6	5,1 ⁽³⁾	5,1	5,0
Intervalle estimée de la crépine (m)	12,4-17,5	10,5-15,6	10,9-16,0	10,4-15,5	13,2-18,3	10,4-15,4
Diamètre du puits (mm)	200	200	150	150	150-200	200
Spécifications de la pompe	Grundfos, 60S20-4, moteur 2HP, 600v, 3 phases	Grundfos, 85S30-2, moteur 3HP, 600v, 3 phases	Grundfos, 40S20-7, moteur 2HP, 600v, 3 phases	Grundfos, 85S50-4, moteur 5HP, 600v, 3 phases	Berkeley, 6am2, moteur 1.5HP, 600v, 3 phases	Pleuger, NE62-2, moteur 5HP, 600v, 3 phases
Type de milieu aquifère	Granulaire	Granulaire	Granulaire	Granulaire	Granulaire	Granulaire
Condition de la nappe	Captive	Captive	Captive	Captive	Captive	Captive
Infrastructures de prélèvement et de distribution	<ul style="list-style-type: none"> - Prélèvement et canalisation : L'eau des six puits est acheminée par un réseau de conduites vers le bâtiment dans un réservoir. - Désinfection au chlore gazeux injecté à l'entrée du bâtiment et est mélangé dans une chambre de mélange avant l'entrée dans un réservoir souterrain d'une capacité de 300 m³. - Distribution : Trois pompes submersibles d'une capacité individuelle de 300 USgpm. L'eau potable de ce réseau est un mélange des eaux des puits P-1 à P-6 et du Puits Ménard. 					
Infrastructures de traitement	<ol style="list-style-type: none"> (1) Puits de captage et conduites d'amenées (2) Désinfection : Du chlore gazeux est ajouté à l'entrée de la chambre de mélange. (3) Ajustement du pH/Inhibiteur corrosion : ajout ENV 24P10 PC produit par Environor. (4) Réservoir et distribution 					

Notes :

⁽¹⁾ : SAGO : Système d'aide à la gestion des opérations du gouvernement du Québec

⁽²⁾ : Les coordonnées figurant dans les déclarations de prélèvements

⁽³⁾ : La longueur et le diamètre de la crépine et du tubage rapportés varient entre les différents rapports, le diamètre variant de 150 mm à 200 mm et la longueur variant de 4,0 à 5,1 m.

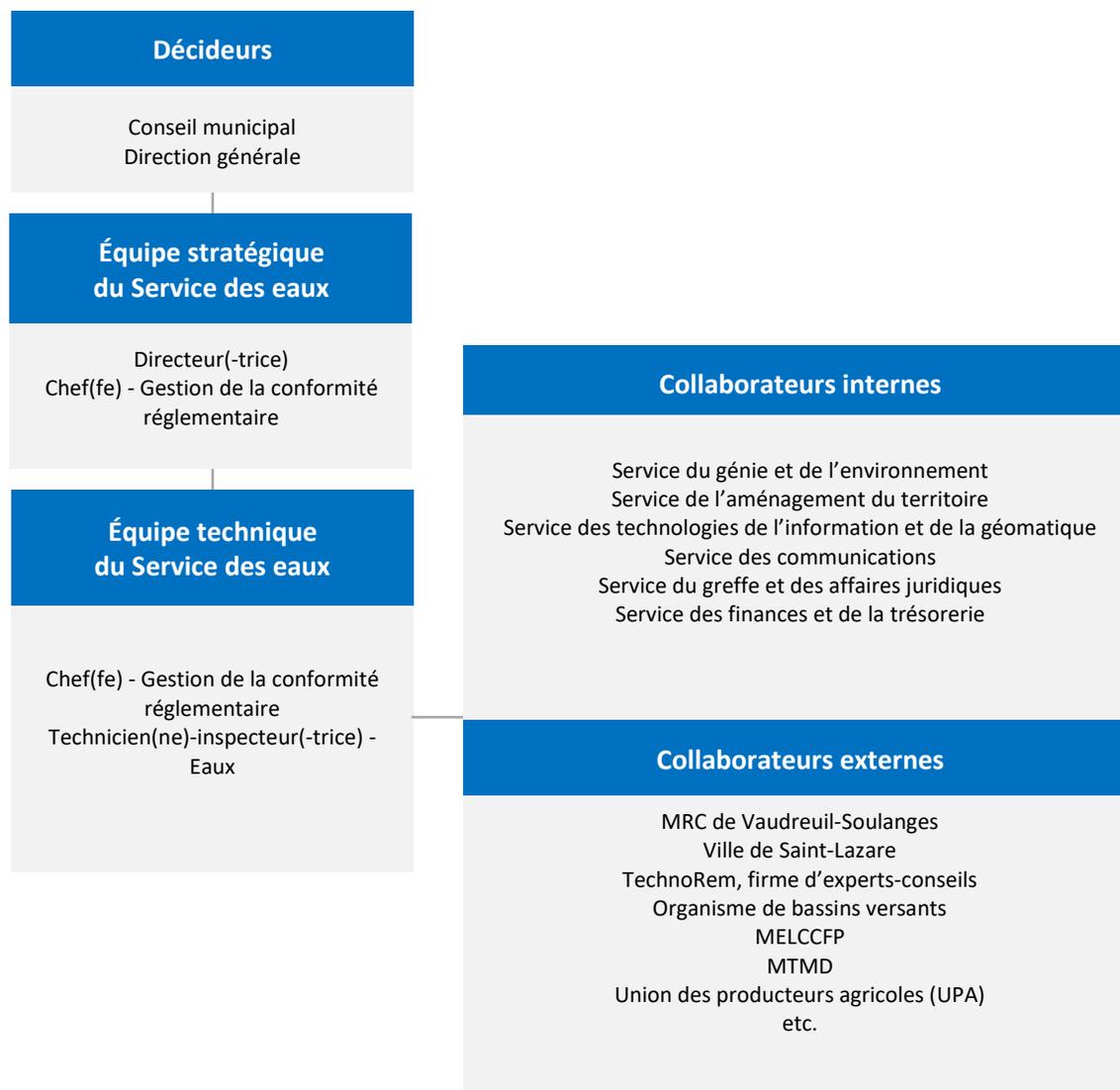
Source : TECHNOREM, 2021. Rapport d'analyse de la vulnérabilité des puits P-1 à P-6 alimentant en eau potable la ville de Vaudreuil-Dorion, PR19-90 Rapport final, février 2021.

2. IDENTIFICATION DES RESPONSABLES / STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET DÉCISIONNELLE

Cette section vous présente, sous forme d'organigramme, la structure de l'organisation, ainsi que les collaborateurs internes et externes au présent rapport. Le PPSEP a été produit par des gens qui ont la Ville à cœur et qui y œuvrent tous les jours. Les coordonnées des responsables se trouvent à l'annexe 5.

2.1 STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET DÉCISIONNELLE

TABLEAU 2. ORGANIGRAMME DE LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET DÉCISIONNELLE



Source : MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, 2022. Guide pour l'élaboration d'un plan de protection des sources d'eau potable. 12 pages.
[En ligne]. <https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/potable/guide/guide-elaboration-plan-protection-sources-eau-potable.pdf>.

2.1 RÔLE DES RESPONSABLES POUR L'ÉLABORATION DU PLAN

TABLEAU 3. DÉFINITION DES RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Intervenants	Rôle
Direction générale Élus municipaux de la Ville de Vaudreuil-Dorion	Décision Ils agiront comme décideurs et devront approuver le PPSEP par le conseil municipal.
Équipe stratégique Service des eaux de la Ville de Vaudreuil-Dorion	Orientation Elle est responsable de s'assurer de l'état d'avancement des travaux et transmet des directives à l'équipe technique ou aux collaborateurs concernant les tâches à réaliser.
Équipe technique Service des eaux de la Ville de Vaudreuil-Dorion	Coordination Elle assume les tâches confiées par l'équipe stratégique, telles que : communication avec les différents collaborateurs, analyse des informations, transmission des recommandations, élaboration des mesures et rédaction du PPSEP.
Collaborateurs internes et externes	Collaboration Les collaborateurs réalisent les mandats qui leur sont confiés par l'équipe stratégique. Ils sont sollicités ponctuellement pour leur expertise et leurs recommandations dans l'élaboration du plan et des mesures.

3. DÉMARCHE VISÉE

L'élaboration du PPSEP constitue une tâche colossale et nécessite une communication avec plusieurs intervenants. La démarche officielle a débuté en janvier 2024. Ce n'est qu'en mars 2024 que l'équipe stratégique a été informée que, pour recourir aux subventions gouvernementales, le plan final devait être approuvé en décembre 2024. Les équipes technique et stratégique ont donc révisé à la baisse le nombre de mandats offerts aux collaborateurs externes. Afin d'assurer le succès de l'achèvement du PPSEP, la démarche privilégiée a donc été la consultation.

La démarche de consultation, autant avec les collaborateurs internes qu'externes, a permis de connaître leur avis, leur opinion et mettre à profit leur expertise dans le délai imparti. Ceci a été favorable afin de s'assurer du réalisme et de l'efficacité des mesures de protection.

Nous sommes tous tributaires de la protection des sources d'eau potable. Il est important de se consulter mutuellement et de se concerter. Par exemple, la MRC de Vaudreuil-Soulanges est responsable des cours d'eau présents sur son territoire et il y a eu belle collaboration résultant en un partage d'informations. Les villes de Saint-Lazare et Vaudreuil-Dorion partagent la ressource en eau souterraine. Plusieurs échanges avec la Ville de Saint-Lazare ont donné lieu à un partage d'informations concernant leur propre démarche.

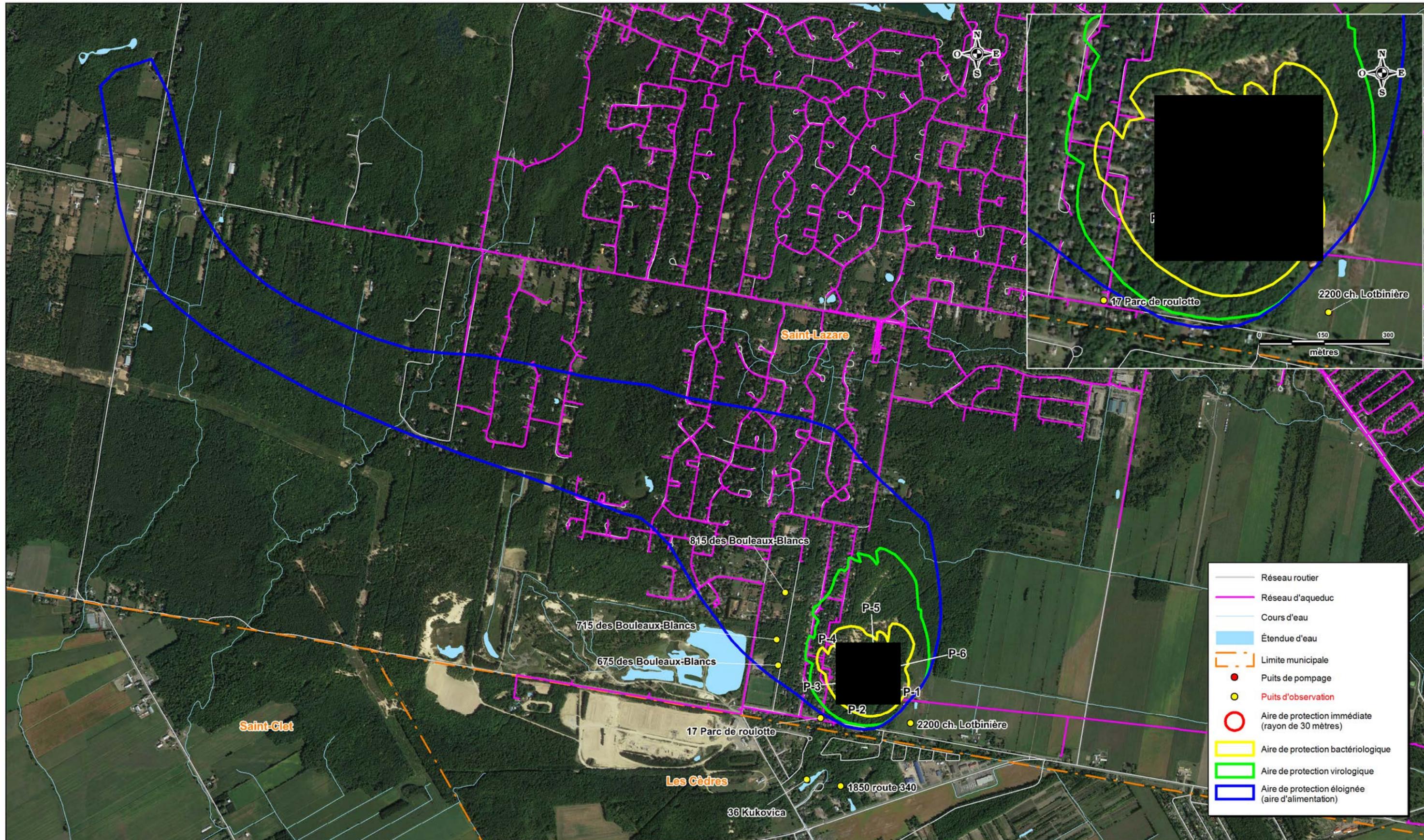
Des mandats précis ont été octroyés à des organismes et à des firmes dans le but d'approfondir certains enjeux et obtenir de leur part des recommandations, des informations et la transmission de rapports environnementaux. Le MELCCFP et MTMD ont fourni de multiples études relatives aux cours d'eau, donnant accès à diverses données historiques via le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec.

4. CARTOGRAPHIE

La cartographie présente des données provenant du rapport d'analyse de vulnérabilité des sources d'eau potable. Elle est une illustration simplifiée et instantanée de toute l'information recueillie permettant de situer les sources d'eau potable, les aires de protection, ainsi que les menaces visées dans le plan, afin d'avoir une meilleure compréhension des enjeux.

À la page suivante, vous trouverez :

- La cartographie des aires de protection des puits P-1 à P-6.



- Réseau routier
- Réseau d'aqueduc
- Cours d'eau
- Étendue d'eau
- Limite municipale
- Puits de pompage
- Puits d'observation
- Aire de protection immédiate (rayon de 30 mètres)
- Aire de protection bactériologique
- Aire de protection virologique
- Aire de protection éloignée (aire d'alimentation)

Date:	2021-01-28	Dessiné par:	A.Gallant
Format:	11 x 17 (279 x 432)	Projeté par:	M.-A.Carrier, ing.
Échelle:	1: 8 000 / 1: 20 000	Approuvé par:	J.M.Lauzon, ing.
No. de projet:	PR19-90	No. de dessin:	1990_F3-1

Rapport d'analyse de la vulnérabilité des puits P-1 à P-6 alimentant en eau potable la ville de Vaudreuil-Dorion

Aires de protection des puits P-1 à P-6

Figure: 3-1

CONFIDENTIEL ET PRIVILÉGIÉ



5. ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DE PROTECTION

Le rapport de vulnérabilité des sources d'eau potable produit en 2021 avait pour objectif de relever les enjeux les plus propices à mettre en danger nos sources d'eau potable. Dans cette section sont présentés les orientations et objectifs de protection révélés par le RAV de 2021. Ce sont les prémisses à notre plan de protection.

5.1 SÉLECTION DES MENACES

Le premier critère de sélection constitue la sélection des menaces répertoriées dans le RAV en tenant compte des priorités suivantes :

Priorité 1 : Problèmes avérés à la source d'eau potable et causes probables.

Priorité 2 : Événements potentiels liés à des activités anthropiques.

Dans le cas du site de prélèvement des puits P-1 à P-6, le RAV a répertorié des menaces de priorité 1 au niveau de la quantité et de la qualité de l'eau au fil des années. Les orientations, objectifs et les mesures tiendront compte des problèmes avérés. Dans les tableaux 6-3 et 6-4 de l'annexe 1 figurent la liste de ces menaces. C'est d'ailleurs en raison de ces menaces que la Ville de Vaudreuil-Dorion a mandaté la firme TechnoRem pour préparer les plans et devis pour le forage de nouveaux puits (P-1_2021 à P-6_2021 ainsi que P-7_2021). Ceux-ci ont été forés en 2021. La Ville de Vaudreuil-Dorion est en attente du certificat d'autorisation du MELCCFP pour les raccorder et les mettre en opération.

Notons également le que le RAV recommandait une étude hydrogéologique, puisque certaines données étaient manquantes pour bien évaluer les niveaux de vulnérabilité DRASTIC qui dépendent de l'aquitard. Ainsi, un mandat a été octroyé à TechnoRem en 2023 pour compléter cette étude hydrogéologique⁽²⁾. Le rapport final de cette étude a contribué à l'élaboration de ce plan d'action par :

- La compilation et l'interprétation des données de terrain (géologiques, hydrogéologiques, hydrauliques) et des résultats analytiques;
- La mise à jour du modèle mathématique, de l'inventaire des sources potentielles de contamination à l'intérieur des aires de protection, des impacts potentiels sur l'environnement et les usagers;
- Des simulations numériques et l'établissement des modalités d'exploitation des nouveaux puits de pompage.

⁽²⁾ TECHNOREM, 2023. Étude hydrogéologique – Essais de pompage de longue durée aux puits P1_2021 à P7_2021 et modélisation numérique d'écoulement des aquifères, PR20-83 Rapport final, 2023.

De plus, le RAV a notamment soulevé des menaces liées à des événements potentiels provenant d'activités anthropiques. Celles-ci sont compilées dans les tableaux 5-1 et 5-2 des annexes 2 et 3 respectivement.

Le deuxième critère constitue la sélection des menaces dont les affectations sont non compatibles avec la protection des sources d'eau potable qui se retrouvent dans les aires de protection immédiates, intermédiaires et éloignées, selon l'ordre suivant :

- 1 : Menaces situées dans l'aire de protection immédiate;
- 2 : Menaces situées dans l'aire de protection intermédiaire (incluant l'aire bactériologique et virologique);
- 3 : Menaces situées dans l'aire de protection éloignée.

Dans le cas de du site de prélèvement des puits P-1 à P-6, le RAV a répertorié des menaces se situant dans l'aire de protection immédiate, intermédiaire (bactériologique et virologique) et éloignée. Les menaces traitées en priorité seront celles situées dans l'aire de protection immédiate et intermédiaire (bactériologique et virologique). Ces données apparaissent dans le tableau 5-3 de l'annexe 4.

Le troisième critère constitue la sélection des menaces selon le potentiel de risque dans l'ordre de priorité suivant : très élevé, élevé, moyen, faible, très faible.

Dans le cas du site de prélèvement des puits P-1 à P-6, ces menaces sont compilées dans les tableaux 5-1 à 5-3 des annexes 2 à 4.

Les tableaux présentés aux annexes 1 à 4 sont tirés du RAV et représentent l'ensemble des trois critères de sélection sur lesquels l'équipe technique s'est basée pour élaborer les orientations, les objectifs et les mesures de protection.

5.2 ORIENTATION ET OBJECTIFS

Les trois orientations découlant du processus de sélection des menaces afin d'assurer la pérennité de la source d'eau potable des puits P-1 à P-6 sont les suivantes :

Orientation 1 : Assurer l'intégrité des puits P-1 à P-6;

Orientation 2 : Limiter le colmatage des puits P-1 à P-6;

Orientation 3 : Prévenir la contamination d'origine fécale dans l'aquifère granulaire des puits P-1 à P-6.

6. MESURES DE PROTECTION

Cette section fait état des mesures de protection afin de produire un plan de protection réalisable dans un horizon de 5 à 10 ans, en tenant compte des menaces choisies dans le RAV, selon le processus de sélection précédemment décrit. Il est certain qu'il est impossible de retenir toutes les menaces, car leur risque de se produire varie de faible à très élevé. Soit les menaces sont avérées (se sont déjà produites), soit elles sont possibles (ne se sont pas encore produites). Finalement, elles sont identifiées en fonction des aires de protection qui sont catégorisées d'immédiates à éloignées.

6.1 NOUVELLES MESURES DE PROTECTION

Les nouvelles mesures de protection sont regroupées par objectifs et indiquent clairement ce qu'il faut mettre en œuvre selon les enjeux identifiés. Les mesures sont présentées en utilisant la méthodologie SMART ⁽³⁾. Cette méthode définit des objectifs et des indicateurs afin d'assurer une démarche de planification. Le tableau suivant présente une brève description des critères à respecter :

TABLEAU 4 : DESCRIPTION DES CINQ CRITÈRES DE LA MÉTHODOLOGIE SMART ⁽³⁾

La méthodologie SMART vise à définir des objectifs et des indicateurs adéquats dans le cadre d'une démarche de planification. Elle consiste à s'assurer qu'un objectif ou un indicateur répond à cinq critères précis :	
1. Spécifique	Il décrit une mesure, un comportement, une réalisation ou un résultat précis qui est observable.
2. Mesurable	Il est quantifiable et comporte des indicateurs, ce qui permet de le mesurer.
3. Accessible ou axé sur un auditoire particulier	Il est approprié et adapté à l'auditoire cible.
4. Réaliste	Il est réalisable à l'aide des ressources disponibles.
5. Temporel	Il détermine un calendrier au cours duquel l'objectif sera réalisé.

(3) Source : GOUVERNEMENT DU CANADA, 2017. *Écriture des objectifs SMART*. [En ligne]. [<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/financement-environnement/outilsdemande/ecriture-objectifs-smart.html>]

OBJECTIFS DE PROTECTION - Prise d'eau souterraine des Puits P1-P6 du bassin St-Lazare

Source:

X0010765

Station de purification Vaudreuil-Dorion (Dorion poste de chloration)

PLAN DE PROTECTION DES SOURCES							PRIORITÉ:	1
Orientation 1: Prévention de la contamination d'origine fécale découlant d'élevage d'équidés et d'évacuation et traitements des eaux domestiques par infiltration par l'eau de surface dans l'aquifère granulaire.							MENACE:	AVÉRÉ
Objectif opérationnel: Avoir suivi par la Ville de St-Lazare des inspections des installations septiques et des élevages d'équidés dans les aires immédiates et intermédiaires.								
Mesures	Responsable(s)	Collaborateur(s)	Impact budgétaire		Indicateurs de résultats	Date de mise en œuvre	Échéance	
			Prévision	Réel			Échéance	Fréquence
Aménager des puits d'observation en amont des puits P1-P6. La mesure sera en place sous peu, car lors de la mise en fonction des nouveaux puits P1-P7, les puits P1-P6 deviendront des puits d'observation aux puits P1-P7	Service des eaux	Technorem (Firme services professionnels)	0\$ Source financement: Salaire des intervenants		Avoir converti les 6 puits en puits d'observation.		2025-T4	3M
Ajouter un traitement de désinfection pour obtenir 4 logs d'enlèvement de virus.	Service des eaux	Technorem (Firme services professionnels)	Processus de plans et devis en cours. En attente du CA du MELCCFP.		Installer le procédé de désinfection aux ultraviolets.		2026	
Faire analyses des contaminants micro organismes d'origine fécale à l'eau brute (possiblement pour chaque puits individuellement si problématique).	Service des eaux	Environnex	180\$/a		Maintenir le programme mensuel de suivi en place, une analyse par puits par mois.	Déjà en place	Déjà en place	1M
Communiquer avec la ville de St-Lazare pour obtenir la liste et les suivis des entretiens des installations septiques dans l'aire intermédiaire.	Service des eaux	Ville St-Lazare	0\$ Source financement: Salaire des intervenants		Une liste mise à jour sur une base annuelle		2027	1A
Vérification de l'étanchéité du puits (à valider procédure).	Service des eaux	Technorem (Firme services professionnels)	0\$ Source financement: Salaire des intervenants		Une vérification par puits par année.		2026	1A
Faire la désinfection et rinçage annuel du puits.	Services des eaux		0\$ Source financement: Salaire des intervenants		Maintenir le programme d'entretien annuel des puits. Minimum un rinçage/désinfection par puits par année.	Déjà en place	Déjà en place	1A
Communiquer avec la ville de St-Lazare pour obtenir la liste et les suivis des centres équestres dans l'aire immédiate.	Service des eaux	Ville St-Lazare	0\$ Source financement: Salaire des intervenants		Une liste mise à jour sur une base annuelle		2027	1A

OBJECTIFS DE PROTECTION - Prise d'eau souterraine des Puits P1-P6 du bassin St-Lazare

Source: X0010765 Station de purification Vaudreuil-Dorion (Dorion poste de chloration)

PLAN DE PROTECTION DES SOURCES							PRIORITÉ:	1
Orientation 2: Entretien pour palier au colmatage des puits.							MENACE:	AVÉRÉ
Objectif opérationnel: Entretien ou remplacer les puits existants et mettre en place une gestion du fer et du manganèse d'ici 2027.								
Mesures	Responsable(s)	Collaborateur(s)	Impact budgétaire		Indicateurs de résultats	Date de mise en œuvre	Échéance	
			Prévision	Réel			Échéance	Fréquence
Faire la désinfection et rinçage annuel des puits.	Services des eaux		0\$ Source financement: Salaire des intervenants		Maintenir le programme d'entretien annuel des puits. Minimum un rinçage/désinfection par puits par année.	Déjà en place	Déjà en place	1A
Mettre en place un traitement à l'eau brute pour le manganèse et le fer.	Services des eaux		Processus de plans et devis en cours. En attente du CA du MELCCFP.		Installer le procédé de traitement sable vert		2026	
Remplacement des puits existants P1 à P6	Services des eaux	Technorem	500 000\$ Source financement: TECQ		Les nouveaux puits P1-2021 à P7-2021 ont été forés en 2021. Le raccordement des puits P1-2021 à P6-2021 est prévu pour 2024/2025 Le raccordement du puits P7-2021 est prévu lorsque le procédé de traitement au sable vert sera mis en fonction.	En cours d'exécution	2026	6M

PLAN DE PROTECTION DES SOURCES							PRIORITÉ:	2
Orientation 4: Prévention de la contamination par microbiologique découlant de problème d'intégrité des puits.							MENACE:	POTENTIELLE
Objectif opérationnel: Faire une évaluation et maintenance des puits.								
Mesures	Responsable(s)	Collaborateur(s)	Impact budgétaire		Indicateurs de résultats	Date de mise en œuvre	Échéance	
			Prévision	Réel			Échéance	Fréquence
Vérification de l'étanchéité du puits (valider procédure).	Services des eaux	Technorem	0\$ Source financement: Salaire des intervenants		Une vérification par puits par année.		2026	1A
Faire la désinfection et rinçage annuel des puits.	Services des eaux		0\$ Source financement: Salaire des intervenants		Maintenir le programme d'entretien annuel des puits. Minimum un rinçage/désinfection par puits par année.	Déjà en place	Déjà en place	1A

6.2 MESURES DE PROTECTION EXISTANTES

La Ville de Vaudreuil-Dorion est déjà proactive à plusieurs niveaux en ce qui a trait à la protection de l'environnement. Voici un inventaire des actions déjà en place :

TABLEAU 6 : LISTE DES MESURES EXISTANTES

ACTIONS	SERVICES IMPLIQUÉS	ÉVALUATION EFFICACITÉ	AMÉLIORATIONS À PRÉVOIR
<p>SUIVI DES REJETS INDUSTRIELS D'EAUX USÉES</p> <p>Application du R.M. 1804 et CMM2008-47</p>	<p>SERVICE DES EAUX</p> <p>Techniciens(nes)- inspecteurs(-trices) - Eaux</p>	<p>Très efficace</p> <p>On considère que cette mesure permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les produits utilisés par les ICI; - Connaître les concentrations des contaminants rejetés dans le réseau sanitaire; - Avoir les coordonnées des responsables des industries et commerces et favoriser un bon lien de communication; 	<p>Aucune</p>
<p>SUIVI DES REJETS D'EAUX USÉES DES INDUSTRIES-COMMERCE-INSTITUTIONS QUI NE SONT PAS RACCORDÉS AU RÉSEAU DE LA VILLE</p>	<p>SERVICE DES EAUX</p> <p>Techniciens(nes)- inspecteurs(-trices) - Eaux</p>	<p>Très efficace</p> <p>On considère que cette mesure permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les produits utilisés par les ICI; - Connaître les concentrations des contaminants rejetés dans leur fosse avant et après rejet; - Avoir les coordonnées des responsables des industries et commerces et favoriser un bon lien de communication; 	<p>Aucune</p>

<p>PROGRAMME D'ÉCHANTILLONNAGE SUIVI DE LA QUALITÉ DES COURS D'EAU</p>	<p>SERVICE DU GÉNIE ET DE L'ENVIRONNEMENT</p>	<p>Très efficace</p> <p>On considère que cette mesure permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'avoir un suivi dans le temps de la qualité des cours d'eau; - Permet de faire des corrélations avec des événements anthropiques; 	<p>Aucune</p>
<p>GESTION DES DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en application d'un protocole d'intervention et de communication; - Suivi des déversements; - Aviser Urgence-Environnement. 	<p>SERVICE DES EAUX</p> <p>SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS</p> <p>SERVICE DU GÉNIE ET DE L'ENVIRONNEMENT</p> <p>SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE</p>	<p>Efficacité encore à évaluer car mise en place dans les derniers mois</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Des rencontres avec les divers intervenants sont à prévoir; - Création d'un comité interservices; - Formation des parties impliquées;
<p>SUIVI DES FOSSES SEPTIQUES, ENTRETIEN / CONFORMITÉ</p>	<p>SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</p>	<p>Efficace</p> <p>Suivi est fait SAT Citoyen doit fournir les preuves</p>	<p>Aucune</p>

7. LA DIFFUSION DU PLAN DE PROTECTION

Le plan sera diffusé au public d'ici la date de remise via notre site Internet et nos réseaux sociaux. Les citoyens seront au fait de la volonté de la Ville de protéger les sources d'eau potable. Par un travail en amont, nous évitons ou retardons les projets d'agrandissement de l'usine de traitement de l'eau potable et de l'usine de traitement des eaux usées. Le principe des barrières multiples est ainsi appliqué.

8. LE SUIVI ET L'AMÉLIORATION CONTINUE

Le plan de protection sera révisé aux cinq ans par l'équipe technique. Le RAV sera également refait aux cinq ans par une firme externe. Chaque mesure sera suivie par une personne responsable au sein de l'équipe stratégique et technique, afin d'assurer adéquatement son application, sa surveillance et sa modification si nécessaire.

Notre plan de protection sera en constante évolution et fera partie intégrante de notre vision du futur de notre ville et de nos ressources.

- Base annuelle : Reddition de comptes de l'évaluation de l'efficacité des mesures de protection;
- Base annuelle : Bilan (progression de la mise en œuvre des mesures et de l'atteinte des objectifs);
- Aux cinq ans : Révision du rapport d'analyse de vulnérabilité des sources d'eau potable par une firme spécialisée;
- Aux cinq ans : Révision du plan de protection des sources d'eau potable par l'équipe technique.

REMERCIEMENTS

La ville tient également à remercier tous ceux et celles qui ont travaillé à l'élaboration de ce plan de protection des sources d'eau potable : Olivier Van Neste, Christian Gendron, Diane Picard, Marijo Pilon et Jacinthe Sauvé.

Un grand merci également à nos collaborateurs internes et externes qui ont partagé des informations pertinentes pour la rédaction du plan de protection : Christine Ouimet et Amandine Bonin (Environnement), Pierre Major (STIG), Marco Pilon (Trésorerie) Jessica Genest (Communication), Patrick Carey (SAT), Ville de St-Lazare, MRC de Vaudreuil-Soulanges, Caroline Scalzo (Technorem), Ministère du transport et de la mobilité durable, etc.

La ville de Vaudreuil-Dorion tient à remercier le gouvernement du Québec puisqu'elle a bénéficié de la participation financière qui s'inscrit dans le cadre du Discours du budget 2020-2021.

ANNEXE 1

TABLEAU 6-3 IDENTIFICATION DES PROBLÈMES DE QUALITÉ D'EAU AVÉRÉS ET DES CAUSES PROBABLES

TABLEAU 6-4 IDENTIFICATION DES PROBLÈMES DE QUANTITÉ D'EAU AVÉRÉE ET DES CAUSES PROBABLES

TABLEAU 6-3. IDENTIFICATION DES PROBLÈMES DE QUALITÉ D’EAU AVÉRÉS ET DES CAUSES PROBABLES

Identification du problème avéré	Description du problème avéré	Description des données ayant servi à définir le problème avéré	Type de cause	Description de la cause	Aire ou combinaison d'aires de protection où est située la cause	Présence dans l'inventaire des activités anthropiques	Recommandations
Micro-organismes d'origine fécale	<p>P-2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un (1) dénombrement Entérocoques fécaux (5 UFC/100 mL en 2016) <p>P6 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un (1) dénombrement Escherichia Coli (44 UFC/100 ml en 2016) - Deux (2) dénombrements Entérocoques fécaux (56 UFC/100 mL en 2016 et 2 UFC/100 mL en 2019) <p>Eaux traitées : Un dépassement pour les bactéries Escherichia Coli a été noté en juin 2019</p>	Suivis de la qualité de l'eau brute et de l'eau distribuée de 2016 à 2019	Anthropique	- Infiltration d'eau de surface dans l'aquifère granulaire	Aire de protection immédiate et intermédiaire	<p>Oui</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élevage d'équidés - Évacuation et traitement des eaux usées domestiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un traitement de désinfection permettant d'atteindre 4 log d'enlèvement de virus - Vérifier l'étanchéité de tous les puits à l'intérieur de l'aire de protection intermédiaire du champ de captage

Source : TECHNOREM, 2021. Rapport d'analyse de la vulnérabilité des puits P-1 à P-6 alimentant en eau potable la ville de Vaudreuil-Dorion, PR19-90 Rapport final, février 2021.

TABLEAU 6-4. IDENTIFICATION DES PROBLÈMES DE QUANTITÉ D’EAU AVÉRÉS ET DES CAUSES PROBABLES

Observations / Évènements	Problèmes avérés / Anticipés						Commentaire / Cause / Origine	Sources d'informations	Mesures correctives et recommandations
	P-1	P-2	P-3	P-4	P-5	P-6			
Colmatage du puits Baisse significative des niveaux de l'eau dans le puits en pompage	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Dépôts ferreux sur certaines composantes des puits (Origine naturelle) et dommages à la structure des puits.	Ville de Vaudreuil-Dorion - Service des eaux	Nettoyage ou remplacement des puits.
Pénurie d'eau Baisse significative du niveau de la nappe d'eau souterraine	Non	Non	Non	Non	Non	Non			

Source : TECHNOREM, 2021. Rapport d'analyse de la vulnérabilité des puits P-1 à P-6 alimentant en eau potable la ville de Vaudreuil-Dorion, PR19-90 Rapport final, février 2021.

ANNEXE 2

CARTE 5-1 ACTIVITÉS ANTHROPIQUES DANS LES AIRES DE PROTECTION ET ÉVALUATION DES RISQUES ASSOCIÉS

TABLEAU 5-1 INVENTAIRE DES ACTIVITÉS ANTHROPIQUES DANS LES AIRES DE PROTECTION ET ÉVALUATION DES RISQUES ASSOCIÉS - PUIITS P-1 À P-6

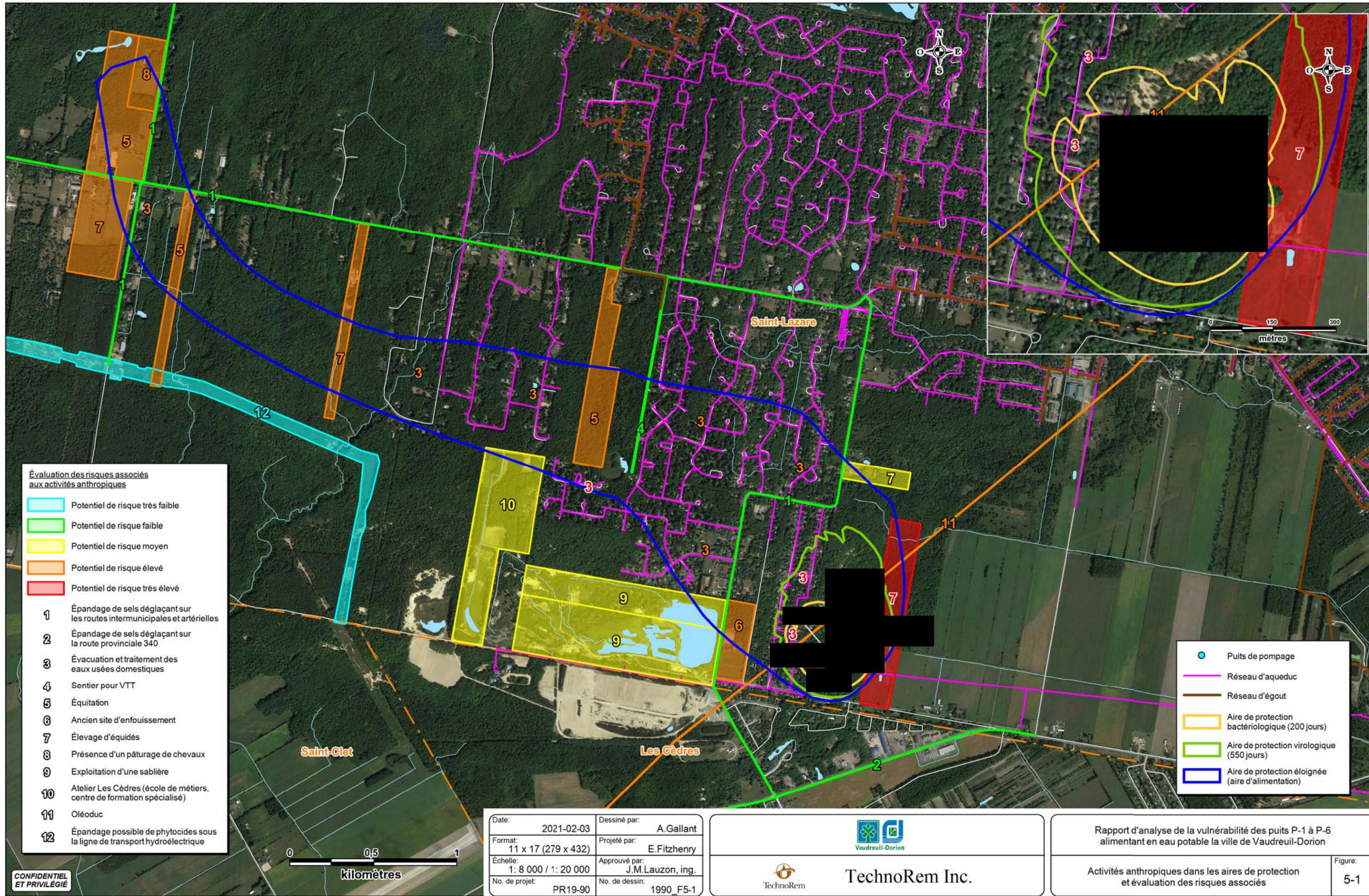


TABLEAU 5-1

INVENTAIRE DES ACTIVITÉS ANTHROPIQUES DANS LES AIRES DE PROTECTION ET ÉVALUATION DES RISQUES ASSOCIÉS - PUIXS P-1 À P-6

Nom de l'activité anthropique	Description de l'activité anthropique	Nom de la compagnie ou du propriétaire responsable de l'activité	Coordonnées de la compagnie ou du propriétaire responsable de l'activité	Code CUBF	Nom du CUBF	Aire de protection dans laquelle est réalisée l'activité	Contaminant ou groupe de contaminants considéré	Gravité de base	Gravité ajustée	Description de l'ajustement	Fréquence	Potentiel de risque obtenu (selon la procédure du Guide)	Potentiel de risque retenu et justification	
Épandage de sels déglacant sur les routes intermunicipales et artérielles.	Épandage de sels déglacants pour la circulation routière hivernale sur la montée Harwood, montée Poirier, montée Saint-Robert, et le chemin Sainte-Angélique.	Ville de Saint-Lazare	1960, chemin Sainte-Angélique, Saint-Lazare, J7T 3A3	4550	Rue et avenue pour l'accès local	Aire de protection éloignée (au-delà de l'aire de protection intermédiaire)	Chlorures et sodium Sels de déglacage	Sérieuse	Mineure	Diminution d'un niveau : - Aire de protection éloignée	Fréquent	Faible	Faible	-
Épandage de sels déglacant sur la route provinciale 340.	Épandage de sels déglacants pour la circulation routière hivernale sur les corridors routiers importants, Rte 340	MTQ	1-888-355-0511	NA	NA	En périphérie de l'aire de protection éloignée (à 480 m)	Chlorures et sodium Sels de déglacage	Sérieuse	Mineure	Diminution d'un niveau : - Aire de protection éloignée	Fréquent	Faible	Faible	-
Évacuation et traitement des eaux usées domestiques.	Évacuation des eaux usées domestiques (fosses septiques) Propriétés non desservies par réseau d'égout municipal ⁽¹⁾	Propriétaires des résidences sur les rues des Alpes, de l'Estère, de Chamoux, du Mont-Blanc, Bouchard, et de Boischatel	-	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (au-delà de l'aire de protection immédiate)	Contamination microbiologique	Catastrophique	Grave	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible	Très fréquent	Très élevé	Très élevé	-
							Nitrites et nitrates, eaux usées domestiques	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible	Très fréquent	Élevé	Élevé	-
Évacuation et traitement des eaux usées domestiques.	Évacuation des eaux usées domestiques (fosses septiques) Propriétés non desservies par réseau d'égout municipal	Associé à toute résidence (inventaire non réalisé in situ)	-	NA	NA	Aire de protection éloignée (au-delà de l'aire de protection intermédiaire)	Nitrites et nitrates, eaux usées domestiques	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Aire de protection éloignée	Très fréquent	Élevé	Élevé	-
Sentier pour VTT.	Circulation de véhicules tout-terrain. lot # 3 504 608	Ville de Saint-Lazare	1960, chemin Sainte-Angélique, Saint-Lazare, J7T 3A3	4562	Passage (ruelle)	Aire de protection éloignée (au-delà de l'aire de protection intermédiaire)	Hydrocarbures (HAM, HAP, HP C ₁₀ -C ₅₀)	Grave	Mineure	Diminution de deux niveaux : - Aire de protection éloignée - Niveau de vulnérabilité faible	Fréquent	Faible	Faible	-
Équitation.	Équitation, lot #3 499 612	GIORGIO CHIMINAZZO/ SOPHIE ROBICHAUD	3987, chemin Sainte-Angélique, Saint-Lazare, J7T 2N4	7416	Équitation	Aire de protection éloignée (au-delà de l'aire de protection intermédiaire)	Nitrites et nitrates	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Aire de protection éloignée	Très fréquent	Élevé	Élevé	-
Ancien site d'enfouissement.	Enfouissement de déchets organiques, lot # 3 500 332	Ville de Saint-Lazare	1960, chemin Sainte-Angélique, Saint-Lazare, J7T 3A3	7620	Parc à caractère récréatif et ornemental	Aire de protection éloignée (au-delà de l'aire de protection intermédiaire)	Nitrites/ nitrates, autres substances organiques et inorganiques	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Aire de protection éloignée	Très fréquent	Élevé	Élevé	-
Élevage d'équidés.	Élevage de chevaux, lot # 3 501 730	NATASHA MÉNARD	2245, chemin Lothinière, Saint-Lazare, J7T 2Z5	8126	Élevage d'équidés	Aire de protection intermédiaire (au-delà de l'aire de protection immédiate)	Nitrites et nitrates	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible	Très fréquent	Élevé	Élevé	-
							Contamination microbiologique	Catastrophique	Grave	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible	Très fréquent	Très élevé	Très élevé	-
Élevage d'équidés.	Élevage de chevaux, lot # 3 501 801	CLAUDETTE RIVARD-CALLES	1217, montée Saint-Robert, Saint-Lazare, J7T 4B7	8126	Élevage d'équidés	Aire de protection éloignée (au-delà de l'aire de protection intermédiaire)	Nitrites et nitrates	Grave	Mineure	Diminution de deux niveaux : - Aire de protection éloignée - Niveau de vulnérabilité faible	Très fréquent	Moyen	Moyen	-
Élevage d'équidés.	Élevage de chevaux, lot # 3 499 789	LORETTA BALZAMO	3422, chemin Sainte-Angélique, Saint-Lazare, J7T 2M9	8126	Élevage d'équidés	Aire de protection éloignée (au-delà de l'aire de protection intermédiaire)	Nitrites et nitrates	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Aire de protection éloignée	Très fréquent	Élevé	Élevé	-
Élevage d'équidés.	Élevage de chevaux, lots # 3 505 291 et 3 499 590	EYK WILHELMUS VAN	3996 chemin Sainte-Angélique, Saint-Lazare, J7T 2N4	8126	Élevage d'équidés	Aire de protection éloignée (au-delà de l'aire de protection intermédiaire)	Nitrites et nitrates	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Aire de protection éloignée	Très fréquent	Élevé	Élevé	-
Présence d'un pâturage de chevaux.	Terrain utilisé comme pâturage par les chevaux, lot # 3 499 615	RICHARD KIRTON	1730, montée Harwood, Saint-Lazare, J7T 2N3	8191	Terrain de pâture et de pacage	Aire de protection éloignée (au-delà de l'aire de protection intermédiaire)	Nitrites et nitrates	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Aire de protection éloignée	Très fréquent	Élevé	Élevé	-
Exploitation d'une sablière.	Exploitation commerciale du sable, lots # 3 499 976, 3 505 093, et 3 499 975	9411-4485 QUÉBEC INC. (SABLIÈRE ST-LAZARE)	9700, place Jafé, Brossard, J4Y 3C1	8543	Extraction du sable et du gravier	Aire de protection éloignée (au-delà de l'aire de protection intermédiaire)	Hydrocarbures (HAM, HAP, HP C ₁₀ -C ₅₀)	Grave	Mineure	Diminution de deux niveaux : - Aire de protection éloignée - Niveau de vulnérabilité faible	Très fréquent	Moyen	Moyen	-
Équitation.	Équitation, lots # 3 499 650 et 3 499 651	MARCEL ROZON	3756, chemin Sainte-Angélique, Saint-Lazare, J7T 2N4	9100	Espace de terrain non aménagé et non exploité (excluant l'exploitation non commerciale de la forêt)	Aire de protection éloignée (au-delà de l'aire de protection intermédiaire)	Nitrites et nitrates	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Aire de protection éloignée	Très fréquent	Élevé	Élevé	-
Équitation.	Équitation, lot # 4 783 932	LOUIS EDWARD LEPROHON	2880, chemin Sainte-Angélique, Saint-Lazare, J7T 2K2	9100	Espace de terrain non aménagé et non exploité (excluant l'exploitation non commerciale de la forêt)	Aire de protection éloignée (au-delà de l'aire de protection intermédiaire)	Nitrites et nitrates	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Aire de protection éloignée	Très fréquent	Élevé	Élevé	-
Atelier Les Cèdres (école de métiers, centre de formation spécialisée).	Circulation de machinerie lourde, lot # 3 499 932	Commission scolaire des Trois Lacs	400, avenue Saint-Charles, Vaudreuil-Dorion, J7V 6B1	9100	Espace de terrain non aménagé et non exploité (excluant l'exploitation non commerciale de la forêt)	Aire de protection éloignée (au-delà de l'aire de protection intermédiaire)	Hydrocarbures (HAM, HAP, HP C ₁₀ -C ₅₀)	Grave	Mineure	Diminution de deux niveaux : - Aire de protection éloignée - Niveau de vulnérabilité faible	Très fréquent	Moyen	Moyen	-
Oleoduc.	Transport d'hydrocarbures en phase liquide, Ontario-Québec Pipeline	Trans-Northern Pipelines Inc.	Contact d'urgence : 1-800-361-0608 Représentant des propriétaires fonciers : 289-475-5369	NA	NA	Aire de protection intermédiaire (au-delà de l'aire de protection immédiate)	Hydrocarbures (HAM, HAP, HP C ₁₀ -C ₅₀)	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible	Très fréquent	Élevé	Élevé	-
Épandage possible de phytocides sous la ligne de transport hydroélectrique	Ligne de transport électrique aérienne haut voltage Corridor de transport électrique	Hydro-Québec	1-888-385-7252	NA	NA	En périphérie de l'aire de protection éloignée	Phytocides	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Aire de protection éloignée	Rare	Très faible	Très faible	Depuis plusieurs années la maîtrise de la végétation sous la ligne de transport se fait de façon manuelle à l'aide de débroussailluses. Le retour de l'application de phytocides comme mode d'intervention est toutefois toujours possible au courant des prochaines années.

Notes :

⁽¹⁾ : Lots # 3 501 683, 3 501 685, 3 575 107, 3 575 108, 3 575 109, 3 575 110, 3 575 111, 3 575 112, 3 575 115, 3 575 116, 3 575 121, 3 575 122, 3 575 123, 3 575 124, 3 575 125, 3 575 126, 3 575 127, 3 575 128, 3 575 130, et 3 575 138, 3575139, 3 500 268, 3 500 404, 3 500 405, 3 500 406, 3 500 407, 3 500 408, 3 500 409, 3 500 410, 3 500 411, 3 500 412, 3 500 413, 3 500 414, 3 501 687, 3 501 688, 3 501 689, 3 501 690, 3 501 691, 3 501 692, 3 501 693, 3 501 694, 3 501 695, 3 501 696, 3 501 697, 3 501 698, 3 501 699, 3 501 700, 3 501 701, 3 501 703, 3 501 718, 3 501 719, 3 501 720, 3 505 804, 3 575 041, 3 575 042, 3 575 043, 3 575 044, 3 575 045, 3 575 046, 3 575 047, 3 575 048, 3 575 049, 3 575 050, 3 575 057, 3 575 058, 3 575 059, 3 575 062, 3 575 097, 3 575 098, 3 575 099, 3 575 102, 3 575 103, 3 575 105, 3 575 113, 3 575 114, 3 575 131, 3 575 132, 3 575 133, 3 575 134, 3 575 135, 3 575 136, 3 575 137, 5 520 674 et 4 179 840.

Source: TECHNOREM, 2021. Rapport d'analyse de la vulnérabilité des puits P-1 à P-6 alimentant en eau potable la ville de Vaudreuil-Dorion. PR19-90 Rapport final, février 2021.

ANNEXE 3

CARTE 5-2 ÉVÉNEMENTS POTENTIELS DANS LES AIRES DE PROTECTION ET ÉVALUATION DES RISQUES ASSOCIÉS

TABLEAU 5-2 INVENTAIRE DES ÉVÉNEMENTS POTENTIELS DANS LES AIRES DE PROTECTION ET ÉVALUATION DES RISQUES ASSOCIÉS- PUIITS P-1 À P-6

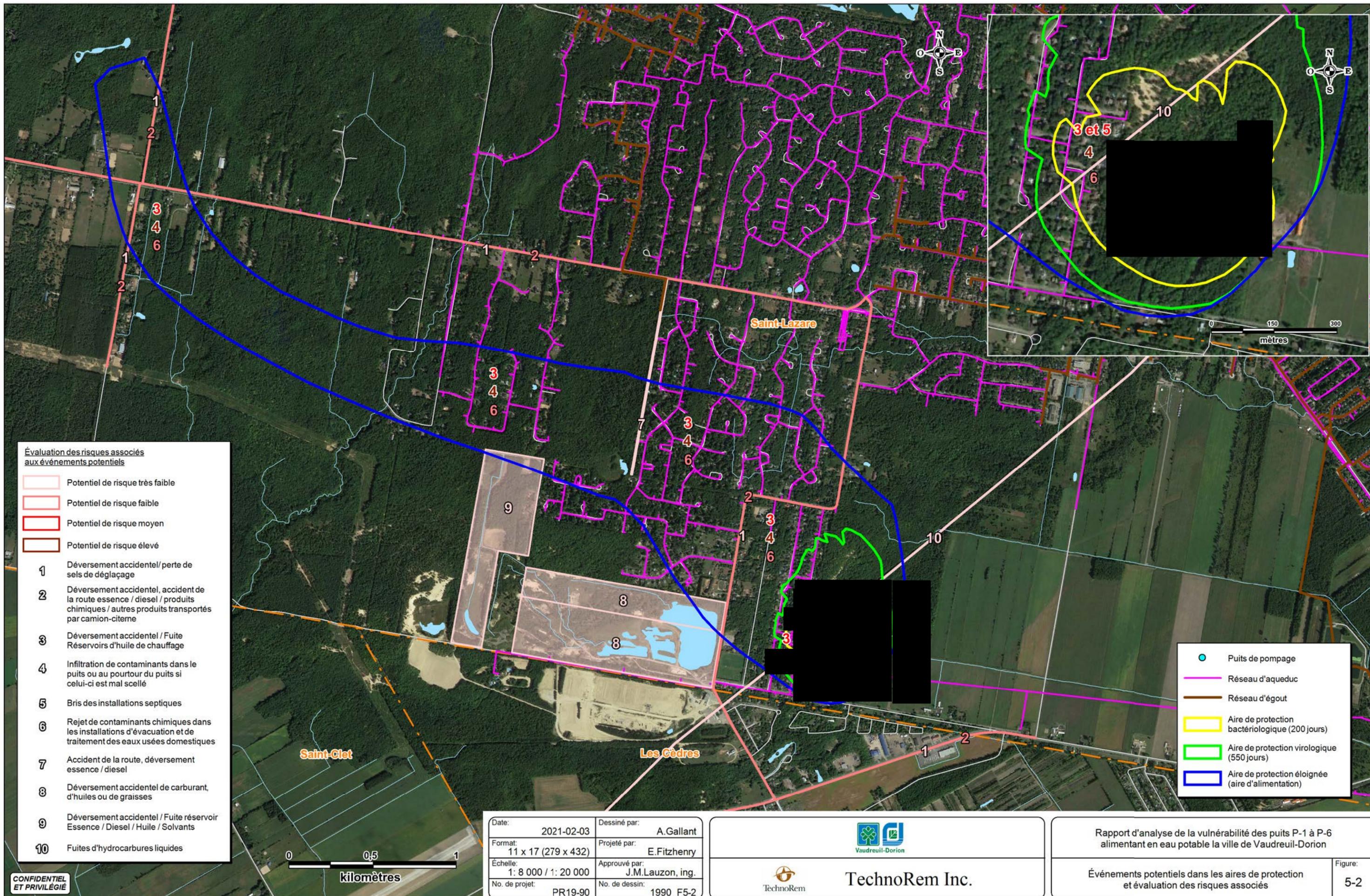


TABLEAU 5-2

INVENTAIRE DES ÉVÉNEMENTS POTENTIELS DANS LES AIRES DE PROTECTION ET ÉVALUATION DES RISQUES ASSOCIÉS - PUIITS P-1 À P-6

Nom de l'événement potentiel	Nom de l'activité anthropique associée à l'événement potentiel	Description de l'activité anthropique associée à l'événement potentiel	Nom de la compagnie ou du propriétaire responsable de l'activité	Coordonnées de la compagnie ou du propriétaire responsable de l'activité	Code CUBF	Nom du CUBF	Aire de protection dans laquelle est réalisée l'activité	Contaminant ou groupe de contaminants considéré	Gravité de base	Gravité ajustée	Description de l'ajustement	Probabilité	Potentiel de risque obtenu (selon la procédure du Guide)	Potentiel de risque retenu et justification	
Déversement accidentel/ perte de sels de déglaceage.	Épandage de sels déglaçant sur les routes intermunicipales et arterielles.	Épandage de sels déglaçants pour la circulation routière hivernale sur la montée Harwood, montée Poirier, montée Saint-Robert, et le chemin Sainte-Angélique.	Ville de Saint-Lazare	1960, chemin Sainte-Angélique, Saint-Lazare, J7T 3A3	4550	Rue et avenue pour l'accès local	Aire de protection éloignée (au-delà de l'aire de protection intermédiaire)	Chlorures et sodium Sels de déglaceage	Sérieuse	Mineure	Diminution d'un niveau : - Aire de protection éloignée	Possible	Très faible	Très faible	-
	Épandage de sels déglaçant sur la route provinciale 340.	Épandage de sels déglaçants pour la circulation routière hivernale sur les corridors routiers importants, Rte. 340	MTQ	1-888-355-0511	NA	NA	En périphérie de l'aire de protection éloignée (à 480 m)	Chlorures et sodium Sels de déglaceage	Sérieuse	Mineure	Diminution d'un niveau : - Aire de protection éloignée	Possible	Très faible	Très faible	-
Déversement accidentel, accident de la route essence/ diesel/ produits chimiques/ autres produits transportés par camion-citerne.	Rues locales.	Voies publiques montée Harwood, montée Poirier, montée Saint-Robert, et le chemin Sainte-Angélique	Ville de Saint-Lazare	1960, chemin Sainte-Angélique, Saint-Lazare, J7T 3A3	NA	NA	Aire de protection éloignée (au-delà de l'aire de protection intermédiaire)	Contamination en autres substances organiques et inorganiques	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Aire de protection éloignée	Possible	Faible	Faible	-
	Route provinciale.	Voie publique Rte 340 Corridor routier important	MTQ	1-888-355-0511	NA	NA	En périphérie de l'aire de protection éloignée (à 480 m)	Contamination en autres substances organiques et inorganiques	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Aire de protection éloignée	Possible	Faible	Faible	-
Déversement accidentel/ fuite, réservoirs d'huile de chauffage.	Chauffage individuel à l'huile.	Chauffage individuel à l'huile	Associé à tout bâtiment/ résidence (inventaire non réalisé in situ)	-	NA	NA	Toutes les aires de protection	Hydrocarbures (HAM, HAP, HP C ₁₀ -C ₅₀)	Grave	Grave	Aucun ajustement	Possible	Moyen	Moyen	-
Infiltration de contaminants dans le puits ou au pourtour du puits si celui-ci est mal scellé.	Puits de captage privés.	Prélèvement d'eau souterraine pour les besoins en eau Propriétés non desservies par réseau d'aqueduc municipal	Associé aux résidences/ commerces en villégiature (inventaire non réalisé in situ)	-	NA	NA	Toutes les aires de protection	Contamination microbiologique	Catastrophique	Catastrophique	Aucun ajustement	Possible	Élevé	Élevé	-
Bris des installations septiques.	Évacuation et traitement des eaux usées domestiques.	Évacuation des eaux usées domestiques (fosses septiques) Propriétés non desservies par réseau d'égout municipal ⁽¹⁾	Propriétaires des résidences sur les rues des Alpes, de l'Estérel, de Chamomix, du Mont-Blanc, Bouchard, et de Boischatel	-	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (au-delà de l'aire de protection immédiate)	Contamination microbiologique	Catastrophique	Grave	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible	Possible	Moyen	Moyen	-
Rejet de contaminants chimiques dans les installations d'évacuation et de traitement des eaux usées domestiques.								Nitrites/nitrates, autres substances organiques et inorganiques	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible	Possible	Faible	Faible	-
Rejet de contaminants chimiques dans les installations d'évacuation et de traitement des eaux usées domestiques.	Évacuation et traitement des eaux usées domestiques.	Évacuation des eaux usées domestiques (fosses septiques) Propriétés non desservies par réseau d'égout municipal	Associé à toute résidence (inventaire non réalisé in situ)	-	NA	NA	Aire de protection éloignée (au-delà de l'aire de protection intermédiaire)	Nitrites/nitrates, autres substances organiques et inorganiques	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Aire de protection éloignée	Possible	Faible	Faible	-
Accident de la route, déversement essence/ diesel	Sentier pour VTT.	Circulation de véhicules tout-terrain, lot # 3 504 608	Ville de Saint-Lazare	1960, chemin Sainte-Angélique, Saint-Lazare, J7T 3A3	4562	Passage (ruelle)	Aire de protection éloignée (au-delà de l'aire de protection intermédiaire)	Hydrocarbures (HAM, HAP, HP C ₁₀ -C ₅₀)	Grave	Mineure	Diminution de deux niveaux : - Aire de protection éloignée - Niveau de vulnérabilité faible	Possible	Très faible	Très faible	-
Déversement accidentel de carburant, d'huiles ou de graisses.	Exploitation d'une sablière.	Exploitation commerciale du sable, lots # 3 499 976, 3 505 093, et 3 499 975	9411-4485 QUÉBEC INC. (SABLIÈRE ST-LAZARE)	9700, place Jade, Brossard, J4Y 3C1	8543	Extraction du sable et du gravier	Aire de protection éloignée (au-delà de l'aire de protection intermédiaire)	Hydrocarbures (HAM, HAP, HP C ₁₀ -C ₅₀)	Grave	Mineure	Diminution de deux niveaux : - Aire de protection éloignée - Niveau de vulnérabilité faible	Possible	Très faible	Très faible	-
Déversement accidentel/Fuite réservoir Essence/ Diesel/ Huile/ Solvants	Atelier Les Cèdres (école de métiers, centre de formation spécialisé).	Approvisionnement en carburant et entretien mécanique de la machinerie lourde, lot # 3 499 932	Commission scolaire des Trois Lacs	400, avenue Saint-Charles, Vaudreuil-Dorion, J7V 6B1	9100	Espace de terrain non aménagé et non exploité	Aire de protection éloignée (au-delà de l'aire de protection intermédiaire)	Hydrocarbures (HAM, HAP, HP C ₁₀ -C ₅₀)	Grave	Mineure	Diminution de deux niveaux : - Aire de protection éloignée - Niveau de vulnérabilité faible	Possible	Très faible	Très faible	-
Fuites d'hydrocarbures liquides	Oléoduc.	Transport d'hydrocarbures liquides, Ontario-Québec Pipeline	Trans-Notern Pipelines Inc.	Contact d'urgence : 1-800-361-0608 Représentant des propriétaires fonciers : 289-475-5369	NA	NA	Aire de protection intermédiaire (au-delà de l'aire de protection immédiate)	Hydrocarbures (HAM, HAP, HP C ₁₀ -C ₅₀)	Grave	Sérieuse	Diminution d'un niveau : - Niveau de vulnérabilité faible	Peu probable	Très faible	Très faible	-

Notes :

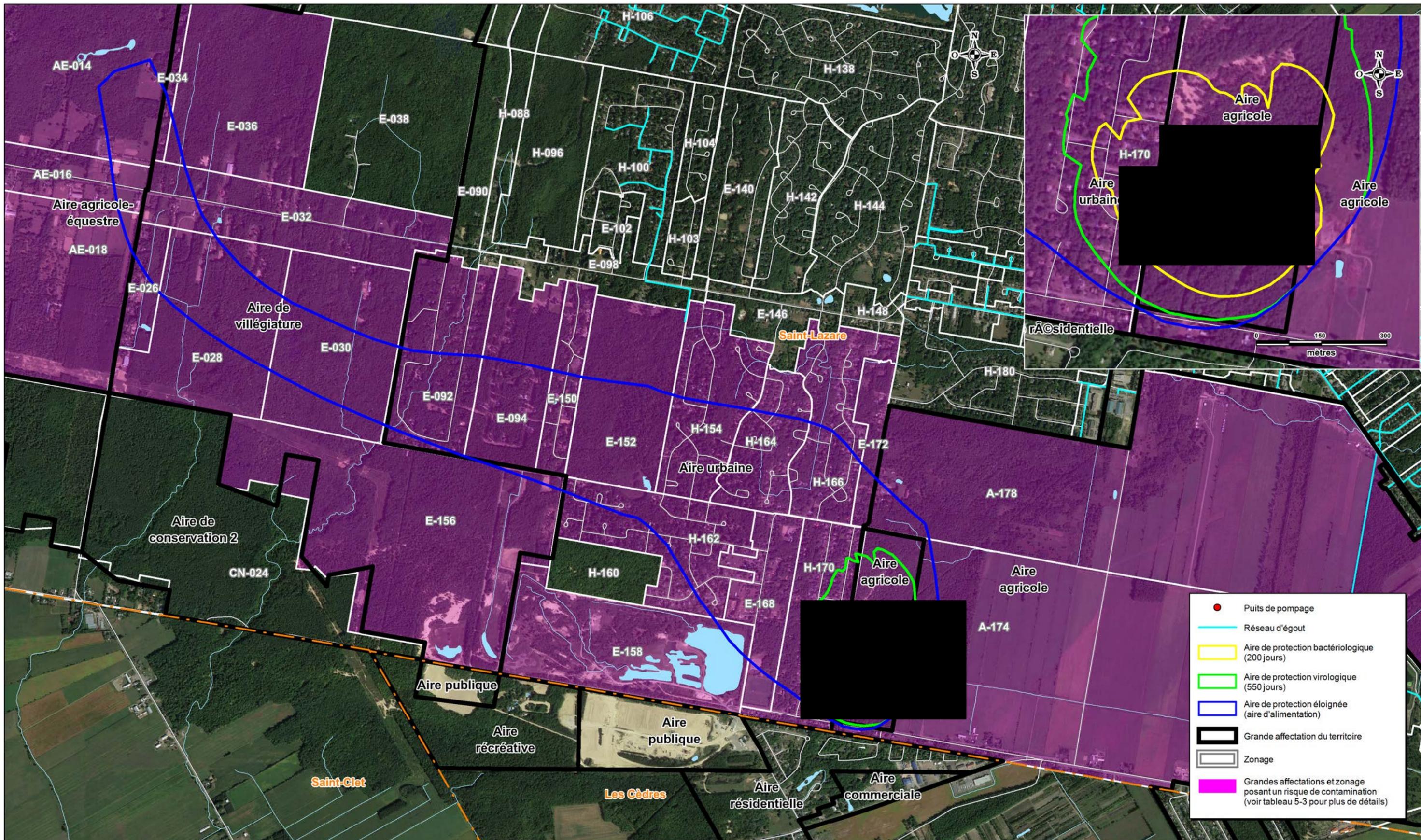
⁽¹⁾ Lots # 3 501 683, 3 501 685, 3 575 107, 3 575 108, 3 575 109, 3 575 110, 3 575 111, 3 575 112, 3 575 115, 3 575 116, 3 575 121, 3 575 122, 3 575 123, 3 575 124, 3 575 125, 3 575 126, 3 575 127, 3 575 128, 3 575 130, et 3 575 138. 3575139, 3 500 268, 3 500 404, 3 500 405, 3 500 406, 3 500 407, 3 500 408, 3 500 409, 3 500 410, 3 500 411, 3 500 412, 3 500 413, 3 500 414, 3 501 687, 3 501 688, 3 501 689, 3 501 690, 3 501 691, 3 501 692, 3 501 693, 3 501 694, 3 501 695, 3 501 696, 3 501 697, 3 501 698, 3 501 699, 3 501 700, 3 501 701, 3 501 703, 3 501 718, 3 501 719, 3 501 720, 3 505 804, 3 575 041, 3 575 042, 3 575 043, 3 575 044, 3 575 045, 3 575 046, 3 575 047, 3 575 048, 3 575 049, 3 575 050, 3 575 057, 3 575 058, 3 575 059, 3 575 062, 3 575 097, 3 575 098, 3 575 099, 3 575 102, 3 575 103, 3 575 105, 3 575 113, 3 575 114, 3 575 131, 3 575 132, 3 575 133, 3 575 134, 3 575 135, 3 575 136, 3 575 137, 5 520 674 et 4 179 840.

Source: TECHNOREM, 2021. Rapport d'analyse de la vulnérabilité des puits P-1 à P-6 alimentant en eau potable la ville de Vaudreuil-Dorion, PR19-90 Rapport final, février 2021.

ANNEXE 4

CARTE 5-3 AFFECTATIONS DU TERRITOIRE ET ZONAGE DANS LES AIRES DE PROTECTION

TABLEAU 5-3 INVENTAIRE DES AFFECTATIONS ET DU ZONAGE DANS LES AIRES DE PROTECTION
ET DESCRIPTION DES RISQUES ASSOCIÉES - PUIITS P-1 À P-6



Date:	2021-02-01	Dessiné par:	A.Gallant
Format:	11 x 17 (279 x 432)	Projeté par:	E.Fitzhenry
Échelle:	1: 8 000 / 1: 20 000	Approuvé par:	J.M.Lauzon, ing.
No. de projet:	PR19-90	No. de dessin:	1990_F5-3


 **TechnoRem Inc.**

Rapport d'analyse de la vulnérabilité des puits P-1 à P-6 alimentant en eau potable la ville de Vaudreuil-Dorion		Figure:
Affectations du territoire et zonage dans les aires de protection		5-3

TABLEAU 5-3

INVENTAIRE DES AFFECTATIONS ET DU ZONAGE DANS LES AIRES DE PROTECTION ET DESCRIPTION DES RISQUES ASSOCIÉS - PUIXS P-1 À P-6

Grande affectation	Zonage Numéro de zone et usage permis	Aire ou combinaison d'aires de protection que touche l'affectation	Affectation représentant un risque ou contribuant à la protection	Nom de l'activité anthropique permise représentant un risque	Description de la nature et de l'ampleur du risque associé à l'activité anthropique permise	Risque présent
Agricole	A-174 A1 - Élevage léger A2 - Élevage intensif A3 - Rurale	Aires de protection immédiate (P-1 à P-6), bactériologique, virologique et éloignée	Affectation représentant un risque	A1 - Écurie, service de réparation de machinerie agricole, culture en serre, terre en culture, élevage d'animaux, pisciculture A2 - Établissements agricoles de culture et d'élevage de plus de 50 unités animales (chiens, animaux à fourrure, porc), meunerie A3 - Écurie, service de réparation de machinerie agricole, culture en serre, élevage d'animaux, pommeraie, fraisière, bleuetière, érablière, sylviculture, table champêtre, terre en culture	A1, A2, A3 - Risque de contamination en nitrates/nitrites et pesticides lié à l'épandage de fertilisants chimiques et de pesticides. Risque de contamination microbiologique en raison de la génération de fumiers, et de l'épandage de fertilisants organiques. Risque de contamination en hydrocarbures lié à l'utilisation et l'entretien de la machinerie agricole.	Risque présent
	A*-178 A1 - Élevage léger A2 - Élevage intensif A3 - Rurale	Aire de protection éloignée	Affectation représentant un risque	A1 - Écurie, service de réparation de machinerie agricole, culture en serre, terre en culture, élevage d'animaux, pisciculture A2 - Établissements agricoles de culture et d'élevage de plus de 50 unités animales (chiens, animaux à fourrure, porc), meunerie A3 - Écurie, service de réparation de machinerie agricole, culture en serre, élevage d'animaux, pommeraie, fraisière, bleuetière, érablière, sylviculture, table champêtre, terre en culture	A1, A2, A3 - Risque de contamination en nitrates/nitrites et pesticides lié à l'épandage de fertilisants chimiques et de pesticides. Risque de contamination microbiologique en raison de la génération de fumiers, et de l'épandage de fertilisants organiques. Risque de contamination en hydrocarbures lié à l'utilisation et l'entretien de la machinerie agricole.	Risque présent
Agricole-Équestre	AE-014 A1 - Élevage léger A3 - Rurale AE - Agricole équestre	Aire de protection éloignée	Affectation représentant un risque	A1 - Écurie, service de réparation de machinerie agricole, culture en serre, terre en culture, élevage d'animaux, pisciculture A3 - Écurie, service de réparation de machinerie agricole, culture en serre, élevage d'animaux, pommeraie, fraisière, bleuetière, érablière, sylviculture, table champêtre, terre en culture AE - Chenil, éleveur et centre de dressage de chevaux, table champêtre	A1, A3, AE - Risque de contamination en nitrates/nitrites et pesticides lié à l'épandage de fertilisants chimiques et de pesticides. Risque de contamination microbiologique en raison de la génération de fumiers, et de l'épandage de fertilisants organiques. Risque de contamination en hydrocarbures lié à l'utilisation et l'entretien de la machinerie agricole.	Risque présent
	AE*-016 A1 - Élevage léger A3 - Rurale AE - Agricole équestre	Aire de protection éloignée	Affectation représentant un risque	A1 - Écurie, service de réparation de machinerie agricole, culture en serre, terre en culture, élevage d'animaux, pisciculture A3 - Écurie, service de réparation de machinerie agricole, culture en serre, élevage d'animaux, pommeraie, fraisière, bleuetière, érablière, sylviculture, table champêtre, terre en culture AE - Chenil, éleveur et centre de dressage de chevaux, table champêtre	A1, A3, AE - Risque de contamination en nitrates/nitrites et pesticides lié à l'épandage de fertilisants chimiques et de pesticides. Risque de contamination microbiologique en raison de la génération de fumiers, et de l'épandage de fertilisants organiques. Risque de contamination en hydrocarbures lié à l'utilisation et l'entretien de la machinerie agricole.	Risque présent
	AE-018 A1 - Élevage léger A3 - Rurale AE - Agricole équestre	Aire de protection éloignée	Affectation représentant un risque	A1 - Écurie, service de réparation de machinerie agricole, culture en serre, terre en culture, élevage d'animaux, pisciculture A3 - Écurie, service de réparation de machinerie agricole, culture en serre, élevage d'animaux, pommeraie, fraisière, bleuetière, érablière, sylviculture, table champêtre, terre en culture AE - Chenil, éleveur et centre de dressage de chevaux, table champêtre	A1, A3, AE - Risque de contamination en nitrates/nitrites et pesticides lié à l'épandage de fertilisants chimiques et de pesticides. Risque de contamination microbiologique en raison de la génération de fumiers, et de l'épandage de fertilisants organiques. Risque de contamination en hydrocarbures lié à l'utilisation et l'entretien de la machinerie agricole.	Risque présent
Villégiature	E-026 H1 - Unifamiliale E1 - Équestre privé CN - Conservation	Aire de protection éloignée	Affectation représentant un risque	H1 - Logement (lorsque non relié à un réseau d'égout/chauffé à l'huile) E1 - Logement à laquelle peut être rattachée une construction équestre accessoire	H1 - Déversement et fuite de réservoirs (huile à chauffage), eaux usées des fosses septiques E1 - Contamination microbiologique (fumiers), nitrates/nitrites	Risque présent
	E-028 H1 - Unifamiliale E1 - Équestre privé CN - Conservation	Aire de protection éloignée	Affectation représentant un risque	H1 - Logement (lorsque non relié à un réseau d'égout/chauffé à l'huile) E1 - Logement à laquelle peut être rattachée une construction équestre accessoire	H1 - Déversement et fuite de réservoirs (huile à chauffage), eaux usées des fosses septiques E1 - Contamination microbiologique (fumiers), nitrates/nitrites	Risque présent
	E-030 H1 - Unifamiliale E1 - Équestre privé CN - Conservation	Aire de protection éloignée	Affectation représentant un risque	H1 - Logement (lorsque non relié à un réseau d'égout/chauffé à l'huile) E1 - Logement à laquelle peut être rattachée une construction équestre accessoire	H1 - Déversement et fuite de réservoirs (huile à chauffage), eaux usées des fosses septiques E1 - Contamination microbiologique (fumiers), nitrates/nitrites	Risque présent
	E*-032 H1 - Unifamiliale E1 - Équestre privé P3 - Services publics CN - Conservation	Aire de protection éloignée	Affectation représentant un risque	H1 - Logement (lorsque non relié à un réseau d'égout/chauffé à l'huile) E1 - Logement à laquelle peut être rattachée une construction équestre accessoire P3 - Site de neiges usées; garage municipal	H1 - Déversement et fuite de réservoirs (huile à chauffage), eaux usées des fosses septiques E1 - Contamination microbiologique (fumiers), nitrates/nitrites P3 - Infiltration de saumure (contamination chlorures); déversement accidentel/fuite réservoir essence / diesel / huile / solvants	Risque présent
	E-034 H1 - Unifamiliale E1 - Équestre privé CN - Conservation	Aire de protection éloignée	Affectation représentant un risque	H1 - Logement (lorsque non relié à un réseau d'égout/chauffé à l'huile) E1 - Logement à laquelle peut être rattachée une construction équestre accessoire	H1 - Déversement et fuite de réservoirs (huile à chauffage), eaux usées des fosses septiques E1 - Contamination microbiologique (fumiers), nitrates/nitrites	Risque présent
	E-036 H1 - Unifamiliale E1 - Équestre privé CN - Conservation	Aire de protection éloignée	Affectation représentant un risque	H1 - Logement (lorsque non relié à un réseau d'égout/chauffé à l'huile) E1 - Logement à laquelle peut être rattachée une construction équestre accessoire	H1 - Déversement et fuite de réservoirs (huile à chauffage), eaux usées des fosses septiques E1 - Contamination microbiologique (fumiers), nitrates/nitrites	Risque présent
	E*-092 H1 - Unifamiliale E1 - Équestre privé	Aire de protection éloignée	Affectation représentant un risque	H1 - Logement (lorsque non relié à un réseau d'égout/chauffé à l'huile) E1 - Logement à laquelle peut être rattachée une construction équestre accessoire	H1 - Déversement et fuite de réservoirs (huile à chauffage), eaux usées des fosses septiques E1 - Contamination microbiologique (fumiers), nitrates/nitrites	Risque présent
	E*-094 (PAE) H1 - Unifamiliale E1 - Équestre privé	Aire de protection éloignée	Affectation représentant un risque	H1 - Logement (lorsque non relié à un réseau d'égout/chauffé à l'huile) E1 - Logement à laquelle peut être rattachée une construction équestre accessoire	H1 - Déversement et fuite de réservoirs (huile à chauffage), eaux usées des fosses septiques E1 - Contamination microbiologique (fumiers), nitrates/nitrites	Risque présent
	E*-150 H1 - Unifamiliale E1 - Équestre privé	Aire de protection éloignée	Affectation représentant un risque	H1 - Logement (lorsque non relié à un réseau d'égout/chauffé à l'huile) E1 - Logement à laquelle peut être rattachée une construction équestre accessoire	H1 - Déversement et fuite de réservoirs (huile à chauffage), eaux usées des fosses septiques E1 - Contamination microbiologique (fumiers), nitrates/nitrites	Risque présent
	E*-152 (PAE) H1 - Unifamiliale E1 - Équestre privé	Aire de protection éloignée	Affectation représentant un risque	H1 - Logement (lorsque non relié à un réseau d'égout/chauffé à l'huile) E1 - Logement à laquelle peut être rattachée une construction équestre accessoire	H1 - Déversement et fuite de réservoirs (huile à chauffage), eaux usées des fosses septiques E1 - Contamination microbiologique (fumiers), nitrates/nitrites	Risque présent
Urbaine	E-156 H1 - Unifamiliale E1 - Équestre privé CN - Conservation	Aire de protection éloignée	Affectation représentant un risque	H1 - Logement (lorsque non relié à un réseau d'égout/chauffé à l'huile) E1 - Logement à laquelle peut être rattachée une construction équestre accessoire	H1 - Déversement et fuite de réservoirs (huile à chauffage), eaux usées des fosses septiques E1 - Contamination microbiologique (fumiers), nitrates/nitrites	Risque présent
	E*-158 (PAE) H1 - Unifamiliale E1 - Équestre privé	Aire de protection éloignée	Affectation représentant un risque	H1 - Logement (lorsque non relié à un réseau d'égout/chauffé à l'huile) E1 - Logement à laquelle peut être rattachée une construction équestre accessoire	H1 - Déversement et fuite de réservoirs (huile à chauffage), eaux usées des fosses septiques E1 - Contamination microbiologique (fumiers), nitrates/nitrites	Risque présent
	E*-168 H1 - Unifamiliale E1 - Équestre privé	Aire de protection éloignée	Affectation représentant un risque	H1 - Logement (lorsque non relié à un réseau d'égout/chauffé à l'huile) E1 - Logement à laquelle peut être rattachée une construction équestre accessoire	H1 - Déversement et fuite de réservoirs (huile à chauffage), eaux usées des fosses septiques E1 - Contamination microbiologique (fumiers), nitrates/nitrites	Risque présent
	E*-172 H1 - Unifamiliale E1 - Équestre privé	Aire de protection éloignée	Affectation représentant un risque	H1 - Logement (lorsque non relié à un réseau d'égout/chauffé à l'huile) E1 - Logement à laquelle peut être rattachée une construction équestre accessoire	H1 - Déversement et fuite de réservoirs (huile à chauffage), eaux usées des fosses septiques E1 - Contamination microbiologique (fumiers), nitrates/nitrites	Risque présent
	H*-154 H1 - Unifamiliale	Aire de protection éloignée	Affectation représentant un risque	H1 - Logement (lorsque non relié à un réseau d'égout/chauffé à l'huile)	H1 - Déversement et fuite de réservoirs (huile à chauffage), eaux usées des fosses septiques	Risque présent
	H*-162 H1 - Unifamiliale CN - Conservation	Aire de protection éloignée	Affectation représentant un risque	H1 - Logement (lorsque non relié à un réseau d'égout/chauffé à l'huile)	H1 - Déversement et fuite de réservoirs (huile à chauffage), eaux usées des fosses septiques	Risque présent
	H*-164 H1 - Unifamiliale	Aire de protection éloignée	Affectation représentant un risque	H1 - Logement (lorsque non relié à un réseau d'égout/chauffé à l'huile)	H1 - Déversement et fuite de réservoirs (huile à chauffage), eaux usées des fosses septiques	Risque présent
	H*-166 H1 - Unifamiliale	Aire de protection éloignée	Affectation représentant un risque	H1 - Logement (lorsque non relié à un réseau d'égout/chauffé à l'huile)	H1 - Déversement et fuite de réservoirs (huile à chauffage), eaux usées des fosses septiques	Risque présent
H*-170 H1 - Unifamiliale	Aires de protection bactériologique, virologique et éloignée	Affectation représentant un risque	H1 - Logement (lorsque non relié à un réseau d'égout/chauffé à l'huile)	H1 - Déversement et fuite de réservoirs (huile à chauffage), eaux usées des fosses septiques	Risque présent	
Toutes les affectations	Toutes les zones	Aires de protection intermédiaire et éloignée	Affectation représentant un risque	Aqueduc et égout (usages autorisés dans toutes les zones)	Les égouts et les lieux de traitement des eaux usées comportent des risques de contamination microbiologique et de contamination en nitrates-nitrites.	Risque présent

Source: TECHNOREM, 2021. Rapport d'analyse de la vulnérabilité des puits P-1 à P-6 alimentant en eau potable la ville de Vaudreuil-Dorion, PR19-90 Rapport final, février 2021.

ANNEXE 5

COORDONNÉES DES RESPONSABLES / STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET DÉCISIONNELLE

